La France suspend les mobilités étudiantes avec le Niger, le Mali et le Burkina Faso

15/09/2023 à 22h52



Fin août, des étudiants du Niger, Mali et Burkina Faso ont reçu un message du ministère des affaires étrangères les informant de l'annulation de leur séjour en France en raison de la crise diplomatique en cours.

Le mail est arrivé le 30 août, deux jours avant le départ pour la France de Koffi (prénom d'emprunt), étudiant burkinabé et doctorant en géographie. « *J'ai le regret de vous informer que nous annulons notre soutien pour votre séjour en France,* ***toutes les prestations de Campus France sont annulées (billet d'avion, allocations et assurance santé)*** », y annonçait un interlocuteur du ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

La décision fait suite aux « *événements intervenus à Niamey [Niger] fin juillet* », poursuit l'auteur de ce message que Le Monde s'est procuré, en référence au coup d'Etat mené par des généraux désormais au pouvoir. « *La France a suspendu son aide au développement à destination du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Cette décision concerne également les bourses de*

mobilité du gouvernement français, dont vous êtes bénéficiaire », acte-t-il. Soit une somme de 1 500 euros mensuels, pour une durée de trois mois, que devait percevoir Koffi durant son séjour de recherche en France. […]

Du côté du ministère de l'enseignement supérieur, on assure que concernant la délivrance de nouveaux visas, la situation sera « *réévaluée dans les semaines à venir à l'aune de l'évolution sécuritaire dans la région* ». « *Il n'a jamais été question et il ne sera jamais question ni de faire payer les populations pour les erreurs de leurs dirigeants ni de confondre coopération scientifique et politique* », justifie l'entourage de Sylvie Retailleau, ministre de l'enseignement supérieur.

Les coopérations existantes avec des universités ou d'autres établissements scientifiques se poursuivront, ajoute-t-on. « *Les intellectuels, les chercheurs et les étudiants qui doivent se rendre en France et qui détiennent déjà un visa pourront, comme les artistes, continuer de le faire* », affirme l'entourage de la ministre. Le cas du doctorant Koffi montre pourtant que jusqu'ici, la détention d'un visa ne semble pas suffire pour permettre une mobilité.

Une chose est sûre, selon le ministère : les étudiants originaires des trois pays qui poursuivent leurs études actuellement en France et bénéficient d'une aide financière d'un opérateur public continueront de la percevoir. Au cours de l'année 2022-2023, Campus France a recensé un total de quelque 3 000 étudiants maliens, 2 500 Burkinabés et 1 200 Nigériens.

Le Monde